

Réception de M. de Montesquiou

Discours de M. Bénévent

M. de Montesquiou
a réprimé par une
empresourant

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'Académie du Vin de France qui s'est fixé comme tâche " La Défense et l'illustration " de nos prestigieux terroirs, comble aujourd'hui une lacune.

L'ARMAGNAC dont la finesse et le bouquet font les délices de tous les connaisseurs, trouve au sein de notre compagnie la place qui était la sienne; et cette place, dont il a compris toute l'importance, il nous envoie le meilleur de ses fils pour l'occuper.

Descendant d'une des plus vieilles et des plus illustres familles de France, Pierre de Montesquiou, mi-Parisien, mi-provincial, est né dans notre Capitale le 1er Mars 1909. Après de sérieuses études secondaires à St. Louis de Gonzague, il fait sa Licence es-lettres, puis son Droit couronné par le titre de Docteur, et approfondit cette discipline aux Sciences Politiques, dont il est diplômé.

Lieutenant-Colonel de Réserve, il fait son devoir de soldat, pendant la Guerre de 39/45, puis pendant la guerre d'Algérie; il participe à la libération du territoire dans le maquis de L'indre. Sa conduite héroïque lui vaut la croix de Guerre, la croix de la valeur militaire, la Légion d'Honneur, et plusieurs décorations des pays alliés.

Les hostilités terminées, sa forte personnalité le porte à la tête des activités économiques et politiques de sa région : Administrateur de la CIAVE et de la Sté des produits de l'Armagnac, il est Maire de Marsan, Conseiller général et Député du Gers. Son activité déborde largement le cadre régional puisqu'il est membre du Conseil de l'Europe, et Membre de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale.

Voici, mes chers Collègues, l'homme que j'ai l'honneur de parrainer ici, et dont les mérites exceptionnels sont la garantie qu'il va occuper parmi nous une place éminente.

Vous le présenter est, d'ailleurs, pour moi, presque une gageure, je viens à l'instant même de faire sa connaissance, et on a, de plus, l'habitude de considérer les régions que nous représentons respectivement comme concurrentes; c'est pourtant une mission que j'accomplis avec le plus grand plaisir.

Au cours de mes études à la Faculté de Bordeaux, j'avais de nombreux camarades du Gers; bien entendu, nous apportions de chez nous, qui une bouteille d'

Le 4/5/66
à M. de Montesquiou

Armagnac, qui une bouteille de Cognac, qui venaient bien sur des réserves de nos grands-pères; j'y ai gagné, en plus de solides amitiés, le plaisir de savoir apprécier un vieux Bas-Armagnac.

Si on a l'habitude de considérer la France et l'Italie comme sœurs latines, on peut dire que l'Armagnac et le Cognac sont frères en appellation. Dès le Moyen-Âge, les Arabes nous ayant légué l'alambic, la distillation du vin était déjà fort répandue. Cependant, la cucurbitite rudimentaire dont nous nous servions encore laisse subsister les éléments non alcooliques des eaux-de-vie, qui sont finesse pour les seuls Armagnacs et Cognacs, et dégoût pour les Spiritueux des autres régions qui, pour être consommés, sont maintenant neutralisés par la rectification, ou transformés en liqueurs par l'adjonction d'aromates qui masquent leurs imperfections. Nous vivons donc côte à côte depuis plusieurs centaines; la seule différence réelle qui fait nos qualités respectives, réside dans le sol, dont l'un est argilo-siliceux, pendant que l'autre est calcaire.

Je ne crois pas qu'il existe de rivalités entre le Cognac et l'Armagnac qui sont, l'un et l'autre, des eaux-de-vie incomparables. Il suffit de réfléchir qu'il y a maintenant, de par le Monde, 3 Milliards 500 Millions d'habitants; s'ils consommaient chacun 3 centilitres de nos productions par an, ce serait plus du double de ce que nos deux régions réunies peuvent produire....! Les véritables problèmes qui nous restent posés sont communs:

- Abaissement, d'abord, puis suppression des barrières douanières et des contingentements,
- Propagande collective.

Dans l'immédiat - et pour cela, je compte beaucoup sur vous, mon Cher filleul - obtenir des Gouvernements publics une action pour que les Etats étrangers nous consentent les mêmes avantages qu'aux Whiskies, qui bénéficient presque partout de tarifs plus avantageux que ceux qui nous sont consentis: le Gouvernement, qui se réjouit quand nous faisons rentrer des devises fortes, se doit de mieux nous soutenir par une action diplomatique que la situation actuelle de notre pays dans le monde peut rendre certainement plus efficace.

La deuxième tâche qui nous est commune est de faire respecter nos appellations, et de lutter contre la fraude.

Mais si nous devons évoquer dans le détail tous nos petits problèmes, je crois que nous lasserions ici, la patience de tout le monde. Je me bornerai donc à souhaiter que l'harmonie ne cesse jamais de régner entre nos deux régions.

Je lève mon verre à la santé de notre nouveau Membre,
et à la prospérité de l'Académie.